

# LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

## *Le Président de la Commission des communautés européennes*

### *Jacques Delors*

M. Delors est né en 1925 et est de nationalité française. Avant de devenir Président de la Commission des Communautés européennes en janvier 1985, il a été banquier, fonctionnaire, professeur d'université et politicien. Il a été ministre de l'Économie et des Finances de la France de 1982 à 1984.

La Commission agit en tant que bureaux administratifs de la Communauté européenne (CE). Comme président de la Commission, M. Delors milite énergiquement en faveur d'une réforme et d'un renouvellement de la CE. Sa présidence a été marquée par des initiatives comme le programme Europe 1992, qui vise l'élimination d'ici 1992 de toutes les barrières internes qui continuent d'entraver la circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux. M. Delors a aussi gardé un intérêt direct et profond pour les affaires monétaires; il préconise une coordination centrale plus poussée au sein de la Communauté, à l'appui du programme Europe 1992.

M. Delors sera accompagné par M. Frans Andriessen, Vice-président et commissaire aux Relations extérieures et à la Politique commerciale, et M. Henning Christophersen, commissaire aux Affaires économiques et financières. Son représentant personnel est M. Pascal Lamy, son chef de cabinet.

## *La Communauté européenne*

La Communauté européenne compose une entité supranationale qui regroupe 12 États membres en trois Communautés : la Communauté économique européenne, ou Marché commun; la Communauté européenne du charbon et de l'acier; et la Communauté de l'énergie atomique. Les 12 membres actuels sont la France, l'Italie, la RFA, le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, la Grèce, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et le Luxembourg.

Ces pays ont cédé d'importants pouvoirs souverains à la CE, notamment dans le contrôle du commerce extérieur et intérieur, de l'agriculture et des pêches.

## *Les relations entre le Canada et la CE*

La Communauté européenne est collectivement notre deuxième partenaire commercial. En 1988, la croissance de nos exportations vers la CE (10,7 milliards \$CAN) est demeurée très vigoureuse (18 pour 100), alors que celle de nos importations (16 milliards \$CAN) reprend (18 pour 100 aussi en 1988). Notre déficit commercial est conséquemment monté à 5,2 milliards \$CAN.

Les relations entre le Canada et la CE sont à la fois variées et dynamiques. Elles progressent particulièrement dans les domaines du commerce et de l'investissement, et le Canada élargit présentement ses programmes de coopération industrielle, scientifique et technologique. Il existe bien sûr des différends, surtout dans les domaines du commerce agricole et des pêches. Le Canada s'oppose aux pratiques de subventionnement des exportations de la CE, qui perturbent ses marchés agricoles intérieur et extérieur.

Le problème dans le domaine des pêches concerne le volume des prises effectuées par les pays membres de la CE dans les eaux voisines de la zone économique canadienne. Les bateaux de pêche de la CE se sont vu interdire l'accès aux ports canadiens et certains ont été arraisonnés pour avoir pêché illégalement dans les eaux canadiennes.